



Le Travailleur Catalan

Journal ouvert pour esprits libres !

• **Élections municipales**

Après le premier tour p.3

• **Éoliennes**

Le 49.3 préfectoral p.5

Suspension provisoire
du Travailleur Catalan p.2

Face à l'épidémie,

État d'exception !

2€ - N°3826 - Semaine du 20 au 26 mars 2020





A l'heure du confinement

Notre pays connaît une crise sanitaire très grave. La mobilisation contre la pandémie exige, pour se protéger en protégeant les autres, de respecter scrupuleusement les consignes préconisées par les autorités sanitaires. Il s'agit, loin de toute attitude égoïste, d'appliquer avec rigueur les mesures de confinement. C'est à ce prix seulement, que nous pourrions combattre le Covid-19 au moindre coût humain.

Pour leur part, comme ils l'ont toujours fait, les communistes et leurs élus se sont mis à la disposition du pays pour développer les solidarités indispensables pour faire face à la menace. Solidarité et soutien aux personnels hospitaliers, qui, depuis un an, se battent contre la casse du système de santé et qui, aujourd'hui, sont au front, quoi qu'il leur en coûte, pour sauver des vies.

Il faut répondre rapidement aux inquiétudes des dizaines de milliers de salariés, des commerces alimentaires, de La Poste ou des banques, qui continuent d'être exposés au public, dans des conditions compliquées. Alors que les plus riches se carapotent, les plus fragiles, les plus précaires sont les plus exposés. Il faut que l'État garantisse la sécurité de tous, qu'ils soient ouvriers à la chaîne, SDF, réfugiés ou caissières de supermarché. Ce qui n'est pas encore le cas.

Dans cet esprit, le Parti communiste français a proposé que se mette sans délai en place un Comité d'urgence nationale où se retrouveraient toutes les forces politiques, les organisations syndicales et professionnelles.

Les leçons du premier tour

Cette situation exceptionnelle a pesé sur la participation au premier tour des élections municipales. On peut d'ailleurs penser qu'il eût été préférable qu'elles soient annulées, d'autant plus que le deuxième tour est reporté à une date lointaine...

L'abstention historiquement élevée a, comme d'habitude, favorisé la réélection des élus sortants. Il faut souligner, ce dont se sont bien gardés la plupart des médias, que le PCF a remporté dès ce premier tour plus de mairies que EELV, LaREM et le Rassemblement national réunis. Il a obtenu de nombreux élus dans des listes de rassemblement de gauche et peut raisonnablement espérer reconquérir des villes (Bobigny, Villejuif, Noisy-le-Sec, Aubagne...)

Dans plusieurs grandes villes – Lyon, Strasbourg, Besançon, Bordeaux... – les Verts, à la tête de listes de rassemblement de gauche, le plus souvent avec le PCF, ont largement devancé les candidats soutenus par le parti présidentiel.

Ce dernier a subi dans nombre de communes un échec, voire même une débâcle. Les élus LaREM qui se sont risqués dans les municipales ont, à l'exception de trois ministres, été largement désavoués ou sont en très mauvaise posture. A l'image du Premier ministre qui, au Havre, se retrouve en ballottage très difficile face au député communiste Jean-Paul Lecoq.

Le Rassemblement National, s'il a obtenu la réélection de certains de ses maires sortants, peut perdre deux mairies (Mantes-la-Jolie et Le Luc) et n'est, contrairement à ses ambitions, pas en mesure de conquérir d'autres villes... A part Perpignan ! Mais rien n'est joué. Il n'est pas question de laisser Perpignan la Catalane tomber dans l'escarcelle de l'extrême droite.

Une suspension provisoire du Travailleur Catalan

Comme tout un chacun, le *Travailleur Catalan* doit affronter la course contre l'épidémie de coronavirus. Le journal étant réalisé par des rédacteurs bénévoles, pour respecter les mesures de confinement, ceux-ci ne peuvent plus venir au siège du journal.

Ils peuvent bien sûr poursuivre leurs activités grâce au télétravail. Mais l'impossibilité pour les rédacteurs de se rencontrer rend très compliquée la réalisation normale du journal. **C'est pourquoi, le numéro que vous avez entre les mains comporte une pagination réduite.**

De plus nous ne pouvons pas exclure que les processus de fabrication et de distribution puissent être perturbés. **C'est pourquoi, à compter de la semaine prochaine et jusqu'à la fin du confinement, nous sommes contraints de suspendre la publication sur papier de notre hebdomadaire.** Nous espérons que vous comprendrez cette décision qui n'a pas été prise de gaieté de cœur.

Nous poursuivrons, tant bien que mal, notre travail d'information, d'analyses sur le site informatique du journal. Pour vous permettre de pouvoir accéder à tous les articles, ceux-ci seront exceptionnellement en libre accès durant toute la durée du confinement. Il ne sera donc pas nécessaire d'être abonné au journal électronique pour nous lire. **Nous vous invitons donc à rejoindre notre plateforme numérique :** <http://www.letc.fr>

Nous comptons sur votre compréhension et votre fidélité au *Travailleur Catalan*.

La direction du Travailleur Catalan

D'ores et déjà, à lire sur le site :

- National.** L'épidémie de coronavirus s'étend inexorablement, Les embuches du parcours d'un lycéen (E3C, Parcours Sup), La gendarmerie tacle Lallement,
- Actualité départementale.** L'élection de Jean Vila à Cabestany, Pas paniqués mais révoltés, les jeunes pour le climat, Courrier des lecteurs : après le meeting de Puigdemont, Rubrique randonnée
- Culture.** « Cent mètres papillon » de Maxime Taffanel, Une belle semaine des maths à l'UPVD.

La disparition de Jean-Pierre Valls

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la disparition de Jean-Pierre Valls à seulement 65 ans.

Jean-Pierre avait été un responsable marquant des Jeunesses communistes, puis un dirigeant départemental du Parti communiste. Il avait aussi participé à la rédaction du *Travailleur Catalan*. S'il s'était éloigné du parti, il n'avait jamais renié ses convictions progressistes. Enseignant, il s'était investi dans l'action syndicale. Il y a peu, encore, il était dans l'action contre le projet de réforme des retraites.

Le *Travailleur Catalan* assure de son soutien fraternel Marie-Jeanne, ses enfants, Michel Marc, son fils, et leur présente ses sincères condoléances.

suivez-nous sur



Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88 - Fax 04 27 50 15 33
Courriel : letravailleurcatalan@letc.fr
Site internet : www.letc.fr
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621
N° ISSN 1279-2039

Gérant et directeur de publication

René Granmont

Administrateur

Remi Cathala

Conception

Priscilla Beauclair

Une : © Ferra Frédéric

Illustrations : © Delgé

Impression

Imprimerie Salvador

33 bd.d'Archimède - 66200

Elne (France)

Webmaster Priscilla Beauclair

/ Dominique Gerbault

Publicité

Richard Siméon



Journal Le Travailleur Catalan Bulletin d'abonnement

remplir lisiblement en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse

FORMULE HEBDO PAPIER

FORMULE HEBDO NUMÉRIQUE ET PAPIER

6 mois : 40€ 1 an : 78€

Site+papier 1 an : 100€ Site 1 an : 66€

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, ave., etc. : Nom de la voie :

Code postal ou cedex : Ville :

Mail : Tél :

Bulletin à renvoyer à : Travailleur Catalan, 44 av. de Prades - 66000 Perpignan. Mail abonnement TC : abonnements@letc.fr
Tél. 04.68.67.00.88 - Cheque à l'ordre du Travailleur Catalan.

Le Travailleur Catalan ne se fera pas sans vous!

Je fais un don de € au profit exclusif du 

Et je libelle mon chèque à l'ordre de : " Presse et pluralisme - opération Le Travailleur Catalan " à l'adresse : Groupe Audiens - Presse et Pluralisme. CS 90125 - 27091 Evreux Cedex 9

Je précise mes coordonnées :

Afin que Presse et Pluralisme puisse émettre le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction sur mon impôt sur le revenu 2011, acquitté en 2012

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Mail

Coupon à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque, exclusivement à : Groupe Audiens - Presse et Pluralisme. CS 90125 - 27091 Evreux Cedex 9



Tous les dons à Presse et Pluralisme vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66%, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Lorsque vous faites un don de	Vous déduisez de votre impôt	Il vous en coûtera seulement
25 €	16,50 €	8,50 €
100 €	66 €	34 €
500 €	330 €	170 €

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi du 6 janvier 1978, dite Loi informatique et libertés.

Vous bénéficiez, sur simple justification de votre identité, d'un droit d'accès, de regard et de rectification sur toutes les informations vous concernant contenues dans nos fichiers.

Des communistes satisfaits, malgré Perpignan

Pyrénées-Orientales. *Le PCF 66 se félicite de la réélection des quatre maires communistes et des bons résultats des listes citoyennes de gauche. Il appelle à battre Aliot à Perpignan.*

Dans notre département comme dans le pays tout entier, le premier tour des élections municipales s'est tenu dans des circonstances exceptionnelles de crise sanitaire. D'où une très forte abstention. Et comme le soulignent les communistes des Pyrénées-Orientales, « *il faut, dans ce contexte particulièrement difficile, saluer l'engagement des élus municipaux et des personnels communaux, qui ont permis la continuité de cet exercice démocratique essentiel* ».

Le PCF66 salue la réélection des quatre maires communistes des P.-O., à Cabestany, à Alénia, à Estagel, à Los Masos. Il relève les bons résultats en général obtenus par les listes qu'il soutenait, en particulier « *les listes citoyennes, progressistes et de gauche* ». A Elne il manque 39 voix pour que la liste conduite par Nicolas Garcia soit élue dès le premier

tour, à Vernet-les-Bains Pierre Serra arrive en seconde position avec plus de 30 % des voix, à Thuir René Olive écrase le député LaRem, à Rivesaltes, à Ille-sur-Têt, à Maury, ...

Les résultats de ce premier tour permettent aux communistes d'affirmer que « *partout les candidats macronistes, déclarés ou pas, paient l'addition d'une politique antisociale qui ne bénéficie qu'aux riches* ».

Quant à Perpignan où le RN avec près de 36% est aux portes de la mairie, le PCF66 remarque qu'« *heureusement les citoyens ont encore les clés* » et que « *les communistes feront tout pour que « Perpignan La Catalane » ne tombe pas dans les mains de l'extrême droite* ».

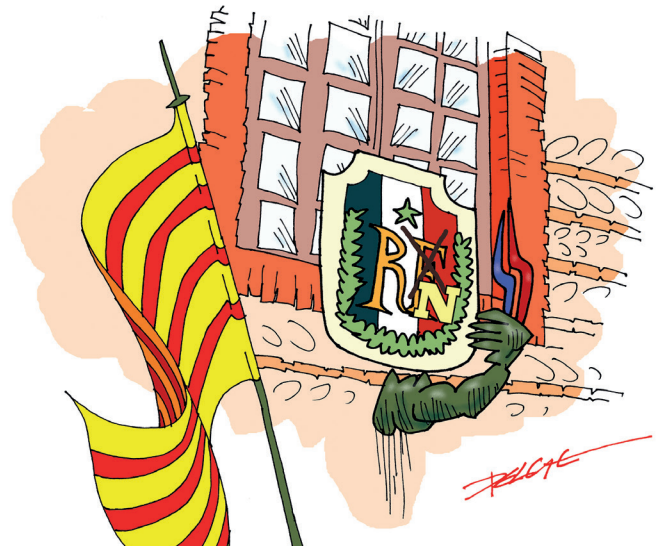
Après avoir souligné que « *les résultats démontrent que le PCF66 avait raison de se battre jusqu'au bout pour arriver à construire une liste unique de gauche*

citoyenne, verte et progressiste » et que « *celles et ceux qui ne nous ont pas suivis dans cette voie doivent s'en mordre les doigts et en tirer les leçons* » le PCF66 lance un appel à tout faire pour battre

Aliot et l'extrême droite « *en utilisant le bulletin de vote du candidat «républicain» le mieux placé à l'issue du premier tour* ».

R.G.

Perpignan : la Mairie menacée



Le pire n'est pas sûr

Perpignan. *Pas de prime au sortant lors de municipales marquées par un forte abstention, la désunion à gauche et un RN en tête mais qui n'a pas encore gagné.*

Dans un contexte très perturbé par l'épidémie du covid19, l'abstention au premier tour a battu tous les records, mais il est difficile de démêler ce qui relève de la crainte du virus de ce qui est dû à un comportement politique délibéré.

Cette élection perpignanaise a fait l'objet d'une exposition médiatique nationale considérable. Mais ce n'était pas pour observer les tentatives de créer un mouvement citoyen, un vrai renouvellement de la démocratie locale mis en place avec l'Alternative. De ce côté-là, pourtant, quelque chose de nouveau et de porteur d'espoir est apparu, un rassemblement inédit de citoyens et de plusieurs partis politiques de gauche. Certes, la démarche n'a pas pu prendre l'ampleur espérée, sans doute parce que toute une partie de la gauche a voulu jouer en solo, à l'ancienne, mais n'a réussi qu'à doucher l'espoir de changement. Le score de la liste menée par Caroline Forgues et Jean-Bernard Mathon, 6,58 %, est décevant mais révèle une grande disparité selon les secteurs de la ville. L'Alternative n'a pas réussi à s'adresser à la partie la plus en difficulté de la

population perpignanaise. Cela est visible dans les quartiers du Vernet ou au Champ de Mars. Ses résultats y sont très bas, ce qui, ponctuellement, a même pu profiter au maire sortant. Il a pu y représenter un rempart contre le RN, notamment pour les électeurs d'origine étrangère, comme au bureau 615 du Pont Neuf. En revanche, l'Alternative obtient des scores intéressants dans certains quartiers du centre-ville (19,30 % au bureau 901, école Jordi Barre) et également dans certains bureaux de Saint-Gaudérique ou du Bas-Vernet où un vrai travail avait été engagé, parfois de longue date.

Chacun doit prendre ses responsabilités.

En réalité, Perpignan n'intéresse les médias que parce qu'ils anticipent avec gourmandise la victoire annoncée du Rassemblement national. L'expression « *Aliot va gagner Perpignan* » a circulé à l'envi. Certes le danger est bien réel, mais pas du tout une fatalité inéluctable. Au plan national, et avec toutes les réserves qui s'imposent en raison du contexte, il apparaît que le RN est face à une réalité contrastée. Des maires sortants bien réélus certes, mais peu de mairies gagnées ou en voie de l'être. En ce qui concerne Aliot, son score ne bondit pas entre le premier tour de 2014 et celui de 2020 : 35,66 % au lieu de 34,19 %, alors que celui du maire sortant Jean-Marc Pujol s'effondre littéralement : 18,44 % au lieu de 30,67 % ! Il est clair que les 6800 voix qui manquent à l'appel ne sont pas allées vers Aliot. Mais Aliot peut être battu ! Pour le second tour, chacun devra prendre ses responsabilités. Élire un maire RN n'est pas anodin, en aucun cas la prise en compte de besoins de la population ne s'en trouve améliorée. Mais on lui offre l'occasion de s'installer, peut-être dans la durée, dans un fauteuil de maire et de développer à loisir le discours d'exclusion et de haine.

Le second tour reporté

Le président de la République a donc décidé de reporter le second tour des élections municipales. Cette solution n'a pas rencontré d'opposition de la part des partis politiques, de droite comme de gauche. « *Reportons ce second tour. Mais il faut respecter les électeurs qui ont choisi leur maire dès le premier tour en confirmant leur élection* », a ainsi estimé Fabien Roussel, secrétaire national du PCF.

Reste que les modalités juridiques pour un tel report ne sont pas si simples. S'il n'y a pas d'obstacle pour reporter les élections, ni besoin de dispositif exceptionnel, la réunion du Parlement en session extraordinaire permettant de promulguer une loi le décidant, le report du seul second tour n'est pas si simple. « *Le droit dit que le second tour a lieu une semaine après le premier. Par conséquent, si on le reporte, cela annule mécaniquement le premier tour.* », explique un constitutionnaliste. Il faudrait donc, le cas échéant, modifier la loi électorale. En outre, selon le constitutionnaliste, la tenue du seul second tour en juin porterait atteinte au « *principe de sincérité de l'élection* ». Et le plus logique serait de permettre aux maires élus dimanche de garder leur victoire, et de ne refaire les deux tours que dans toutes les autres communes.

M.G.



Macron déclare la « guerre sanitaire »

Pandémie. Face à la dramatique progression du Covid19, le chef de l'Etat et son gouvernement ont décidé des mesures drastiques.

Après avoir annoncé le 12 mars un premier train de mesures (dont la fermeture de toutes les écoles et universités) pour endiguer la propagation exponentielle du virus, le chef de l'État a annoncé lundi soir de nouvelles mesures drastiques. Dont le confinement de la population pour quinze jours au moins et le report du second tour des élections municipales.

« Nous sommes en guerre sanitaire, l'ennemi est là, il progresse. » Emmanuel Macron a dû se rendre à l'évidence face à l'envolée du nombre de cas de coronavirus et annoncer des « décisions exceptionnelles en temps de paix » pour lutter contre l'épidémie. Mesures dont beaucoup d'épidémiologistes pensent qu'elles sont bien tardives.

Tous les Français ont donc été appelés à rester chez eux et à réduire le plus possible leurs déplacements, qui ne peuvent s'effectuer sans une attestation de déplacement dérogatoire. Ne doivent donc être maintenus que les sorties pour acheter des produits alimentaires, se soigner ou travailler, quand le télétravail n'est pas possible. De même doivent être réduits au maximum leurs contacts avec d'autres personnes. Sur le volet politique, Emmanuel Macron a aussi annoncé « suspendre toutes les réformes en cours », dont « celle des retraites », et vouloir passer une loi pour habiliter le

gouvernement à légiférer « par ordonnances » pour tout ce qui concerne la gestion de crise. En outre les frontières externes de l'Union européenne et de l'espace Schengen sont fermées et les vols hors UE sont supprimés pour trente jours.

« De 300 000 à 500 000 morts »

Il est vrai que la vitesse de propagation du virus donne désormais des sueurs froides jusqu'au plus haut sommet de l'État. Les bilans publiés font apparaître une croissance accélérée du nombre de cas de Covid-19 en France, et des décès liés à la maladie. Le nombre de cas double tous les trois jours. Et des

centaines de malades sont en réanimation avec un pronostic vital engagé. Des chiffres sous-estimés, assurent les médecins, tous les patients n'étant pas testés. La situation « se détériore très vite », constate le directeur général de la santé, Jérôme Salomon. Le pire resterait donc à venir. Les différentes simulations des scientifiques qui conseillent l'Élysée font froid dans le dos. Sans mesures radicales de prévention et d'éloignement social, le Covid-19 pourrait provoquer, dans le pire des scénarios, « jusqu'à 300 000 à 500 000 morts » en France, avec près de la moitié de la population hexagonale infectée.

Face à cette situation, l'armée aura à

charge de « déplacer les malades les plus infectés ». La mesure ne répond que partiellement à la demande des soignants. Les soignants redoutent, comme en Italie, une saturation rapide des hôpitaux. D'où l'appel au soutien de l'armée..

Des risques pour les salariés

Ce contexte exceptionnel bouleverse la vie de toutes et tous. En particulier au travail, où c'est la grande inconnue, l'ampleur du nombre de salariés potentiellement confinés constituant un fait nouveau. De plus, dans de grandes entreprises, les représentants syndicaux ont demandé la fermeture de ces concentrations de salariés.

Droit de retrait, indemnisations pour les salariés contraints de rester chez eux, chômage partiel, télétravail... Les mesures existent, au cas par cas, pour favoriser le maintien à domicile. Mais on peut redouter les conséquences de cette situation pour les travailleurs précaires, les intérimaires comme pour les petites entreprises, les artisans...

Si Emmanuel Macron a, à ce titre, multiplié les annonces pour montrer le volontarisme de l'État en matière économique, elles sont en rupture complète avec l'esprit du quinquennat. Ce qui permet de douter de leur totale application, ces annonces fortes réclamant d'être précisées.

René Granmont

Macron : une allocution incompréhensible



Coronavirus et virus capitaliste

Crise sanitaire. Cette situation exceptionnelle met en évidence la nocivité des politiques libérales.

Les mesures annoncées par le président de la République pour répondre à la pandémie de coronavirus étaient absolument nécessaires. Elles ont probablement même été trop tardives. Il convient donc de respecter scrupuleusement les prescriptions des professionnels et des autorités de santé. L'esprit de responsabilité et de solidarité reste une des meilleures armes pour limiter la contagion, soigner et sauver des vies. On peut d'ailleurs regretter que les éléments contradictoires des premières communications gouvernementales n'aient probablement pas permis d'établir le climat de confiance et de sérénité requis pour obtenir l'adhésion de toutes et tous aux consignes officielles.

Mais cette situation exceptionnelle ne doit pas interdire, au nom de « l'unité nationale », de garder un œil critique sur les choix politiques dont on mesure aujourd'hui les conséquences nocives. Ces politiques libérales, dont aujourd'hui Emmanuel Macron est le principal responsable, n'ont eu de cesse de liquider

méthodiquement les services publics, d'en affaiblir la structure, d'« assainir », de « mettre en concurrence », de promouvoir une « gestion entrepreneuriale ».

Depuis des mois, les personnels hospitaliers sont mobilisés pour combattre les fermetures de lits, pour réclamer du personnel supplémentaire, sans que jamais ils n'aient obtenu une réponse positive. Si aujourd'hui, la situation est totalement exceptionnelle, il n'en est pas moins vrai que la démolition organisée du système de santé de notre pays n'a fait que rendre encore plus difficile la guerre menée contre le coronavirus. Guerre que mènent avec abnégations des personnels de santé qui ont pourtant été si souvent méprisés. De même, ne paie-t-on pas aussi les nombreux coups de hache austéritaires qui sont portés à la recherche ? En ce sens, on voit combien sont criminelles ces politiques de casse des services publics.

De la même façon, la suspension de la mise à sac de l'assurance-chômage révèle qu'elle avait bien pour objectif de jeter dans une précarité accrue des millions de

Crise économique : le Gouvernement prendra ses responsabilités



chômeurs. Sinon, pourquoi la suspendre ? Son retrait définitif apparaît donc désormais comme une nécessité évidente.

En fait, cette grave crise sanitaire fait apparaître en pleine lumière combien les critères purement comptables de ce système capitaliste nous plongent dans l'insécurité sociale et sanitaire.

R.G.

« Le 49.3 » du préfet des P.-O. !

Éoliennes industrielles à Passa. L'arrêté préfectoral est tombé le 28 février. Les travaux autorisant l'exploitation de six éoliennes à Passa peuvent commencer. Les citoyens et leurs associations sont vent debout.

Pourquoi défigurer notre cadre de vie, et détruire la biodiversité ?

DES SOLUTIONS PLUS RESPECTUEUSES DE LA NATURE ET DES HOMMES EXISTENT !

PASSA

Première ZONE d'ÉOLIENNES en cours d'autorisation

URGENT

ENQUÊTE PUBLIQUE

Tout le monde peut participer

Le vendredi 28 février, le préfet Chopin a fait paraître l'arrêté « portant autorisation environnementale d'exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent comprenant 6 éoliennes sur la commune de Passa délivrée à la société Parc Éolien De Passa ». Cette annonce a eu l'effet d'une bombe, suivant de près quelques déclarations récentes du président en personne et de la ministre de l'Environnement qui redonnaient espoir. Emmanuel Macron, notant les réticences massives, concluait ainsi une intervention : « On ne peut pas l'imposer d'en haut... », et Elisabeth Borne précisait : « Cela (l'éolien) s'est fait de façon anarchique et on a des territoires dans lesquels il y a saturation, y compris visuelle ».

96,7 % des habitants sont contre

L'enquête publique n'aura donc servi à rien. Les pétitions itou. Les documents produits, au prix d'un travail sérieux et précisément documenté, pas plus. Pour ceux qui y ont eu accès, il ne s'agissait pas seulement de la préservation des pay-

sages. Il y avait aussi l'écosystème, l'économie, le tourisme, et le bienfondé même de l'efficacité du dispositif éolien dans la recherche du mix énergétique. Il y avait aussi contestation de la méthode, celle qui permet à des capitaux privés de faire rapidement des profits colossaux, sur le dos de l'État et des usagers. « La déception est grande dans la population » précise ainsi l'un des animateurs du collectif *Le Vent Tourne*. Dans les cinq communes menacées, des listes d'opposition sont nées pour les élections municipales.

Un recours juridique est engagé

« Les membres du collectif, très choqués par la décision du Préfet, la rejettent et ont voté à l'unanimité le recours juridique contre cet arrêté auprès de la cour d'Appel administrative » poursuit ce membre du collectif. Un cabinet d'avocats a d'ores et déjà été choisi. Une cagnotte, destinée à payer les frais juridiques a été mise en ligne*.

Michel Marc

*<https://helloasso.com/associations/-collectif-le-vent-tourne/formulaire/1>

Le Conseil départemental devant le fait accompli

La présidence du Conseil départemental, sollicitée par la rédaction, a répondu avec un texte de juillet 2019, adressé au Préfet, et valable dans cette période, justifiant le moratoire voté à l'unanimité : « motion votée à l'unanimité demandant, en l'absence d'un document cadre de planification prescriptif et opposable au tiers de ce type d'équipement, potentiellement préjudiciable aux paysages et aux activités liées à ces derniers, l'instauration d'un moratoire sur les projets éoliens. (...) Aussi, dans ce contexte, le Département, bien qu'il soit favorable au développement des énergies renouvelables, ne peut qu'émettre un avis défavorable et réitérer la mise en place d'un véritable schéma départemental de l'éolien ».

Le groupe communiste du Conseil départemental a réagi, sans ambiguïté

Evoquant un « 49.3 préfectoral, un passage en force scandaleux », les cinq élus communistes, dont Edith Pagnet élue du canton concerné par les éoliennes industrielles, « dénoncent une décision de l'Etat qui s'effectue au détriment des paysages et du nécessaire développement touristique ». Le communiqué précise ensuite : « L'indispensable essor des énergies renouvelables et plus largement le défi consistant à trouver des alternatives aux énergies fossiles qui s'impose plus que jamais aux États, notamment face au réchauffement climatique, ne peuvent se faire sur le dos des habitants ». Enfin, les élus dénoncent « les politiques publiques libérales d'austérité, menées depuis 20 ans, qui ont fait fondre les moyens alloués aux collectivités territoriales et à la recherche consacrée aux énergies alternatives, poussant certains maires à installer des éoliennes compte tenu de la manne financière pour leurs communes. Dans l'immédiat, le groupe communiste soutient les démarches citoyennes et politiques, y compris devant la justice, qui empêcheront ce projet d'aboutir ».

Marche pour le climat

Manifestation, écologie. Si la marche prévue à Perpignan n'a pas eu lieu, la prise de conscience qui accompagne la lutte populaire pour le climat poursuit son chemin. La mobilisation a eu lieu sur les réseaux sociaux #lheuredeschoix.

Pandémie oblige, la marche citoyenne pour le climat de Perpignan prévue le samedi 14 mars n'a pas eu lieu. Ironie du sort, les

estrikeonline #lheuredeschoix #citoyenspourleclimat

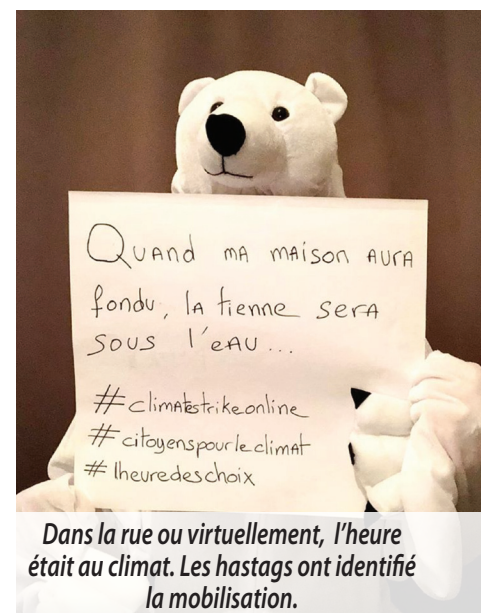


mesures préventives pour éviter la contamination par le virus Covid19 jouent en faveur du climat : les gaz à effet de serre se raréfient partout où l'activité humaine est paralysée, en Chine, en Italie, c'est même visible depuis le ciel !

Citoyens pour le climat66 avait lancé un appel à manifester « apaisé ». La veille des élections municipales, c'était sans doute une façon de se prémunir des imprudences de listes qui auraient pu vouloir profiter de l'événement pour influencer les votes, hors délai. Cependant l'expression s'ajoute à des mots d'ordre récurrents qui visent à museler toute expression politique lors de ces grandes marches. Le lien entre écologie et solidarité est pourtant reconnu par les

associations et collectifs de lutte écologistes. Alors que des continents entiers subissent les conséquences du colonialisme et de l'exploitation des ressources, dans une période où la répression sévit jusqu'à mettre la porte-parole d'ATTAC Aurélie Trouvé derrière les barreaux, le combat pour le climat ne peut se résumer à un défilé incantatoire. Le soulèvement populaire lié à la cause climatique s'accompagne d'une prise de conscience massive : l'engagement citoyen pour la sauvegarde du climat et de la biodiversité est indissociable de la lutte contre le capitalisme. Il n'y a pas lieu de bêtaifier les actions citoyennes en les plaçant en dehors d'un cadre politique pertinent.

Veronika Daae



Dans la rue ou virtuellement, l'heure était au climat. Les hastags ont identifié la mobilisation.

Le Front Populaire à Perpignan : les souvenirs de Francis Sentis

Centenaire du PCF. En 1936, Francis Sentis, encore tout jeune garçon, a vécu, aux côtés des ouvriers et ouvrières de Perpignan en lutte, les plus intenses moments de ce Front Populaire qui hante encore les mémoires. Francis se souvient.

J'étais un gamin de 13 ans quand cela s'est passé. Mais j'étais quand même politisé. Dans la rue, il y avait dix familles et on se connaissait tous. Parmi ces familles, il y avait un militant, Jules Carreras. Quand il y a eu le Front Populaire où les élections ont donné la victoire aux partis de gauche, nous pensions que notre candidat, Léopold Roque, était élu. Les camarades s'étaient rassemblés à la permanence pour fêter son élection. Tard dans la soirée, deux résultats de deux petits villages sont arrivés à la Préfecture qui ont inversé la tendance et ont fait élire Maître Delcos, un notaire de Perpignan. Jules était indigné.

En grève pour faire respecter les revendications

Les travailleurs avaient fait confiance à la gauche en la mettant en place, mais ils ont dit : maintenant il faut que la gauche réalise ce qu'elle a promis. Et pour qu'elle le réalise, face aux 200 familles et au mur de l'argent, « il faut que les travailleurs s'y mettent ». Et ils s'y sont mis. En particulier à Perpignan, c'étaient les grèves du bâtiment. Il y avait les trois grands chantiers : le groupe Romain Rol-

land à Saint-Jacques, la démolition des remparts et la construction du lycée Arago. C'étaient des centaines de salariés du bâtiment qui occupaient les chantiers et ils ont dit « nous tiendrons le coup tant que nous n'aurons pas obtenu satisfaction sur nos revendications ».

Les ouvrières occupaient les usines et veillaient sur leur outil de travail

Un deuxième souvenir me vient à l'esprit, c'est ma tante, *paperette* chez Job. A l'usine Bardou-Job, il y avait 4 à 600 ouvrières. Ma tante était déléguée du personnel. Elle était gréviste, et avec les autres, elles s'étaient enfermées dans l'usine, rue Emile Zola. C'était organisé : le matin il y avait la toilette et le repas à préparer. On nettoyait les ateliers, on astiquait les machines de Bardou-Job. Et c'est quelque chose qui m'avait marqué : Job était devenu leur usine. Elles occupaient les locaux, mais c'était leur bien qu'elles occupaient. Je crois que ça a montré une chose : sans elles et eux, Bardou-Job n'était rien. Ce sont ces racines qui ont formé petit à petit les conditions dans lesquelles nous vivons à présent.

Le 11 juin, sous l'effet des grèves, les accords de Matignon sont signés. Ils accordent notamment les congés payés, les conventions collectives, la semaine de 40 heures, de fortes augmentations des salaires...

Un 14 juillet de victoire

Le moment dont je me souviens, c'est le 14 juillet 36. Il y avait un défilé comme chaque année. J'étais avec mes copains, on regardait le défilé. Et là, surprise, il y avait des drapeaux qu'on n'avait jamais vus : des drapeaux rouges avec, dans l'angle, le drapeau tricolore. C'étaient des camarades du Parti qui brandissaient ces drapeaux. J'ai demandé des explications à Jules. Il m'a dit qu'il y avait eu un grand débat dans le Parti. Les travailleurs à l'époque étaient antimilitaristes, ils se dressaient contre les fascistes des groupes factieux de De la Roque, Taittinger, qui défilaient avec le drapeau tricolore. Les travailleurs, eux, chantaient le Drapeau Rouge, avec le couplet sur la

Commune, « l'infâme drapeau tricolore contre le glorieux haillon ». J'ai souvent pensé depuis à l'abandon de cette attitude sectaire, à ce qu'a apporté l'orientation mise en avant par Maurice Thorez : « la main tendue aux catholiques », aux travailleurs quels qu'ils soient, pour se défendre contre le capitalisme. Sans cette réappropriation des valeurs nationales de la Patrie, cette volonté de reprendre à notre compte le drapeau de la Révolution de 89, quelle aurait été la position du Parti, quel rôle aurait-il pu jouer quelques années plus tard dans la Résistance ? Cette mise en commun des deux drapeaux a représenté beaucoup pour l'avenir du Parti.

Recueilli du vivant de Francis Sentis, par Yvette Lucas



Francis Sentis (1^{er} à gauche au dernier rang) au milieu des Jeunes communistes au lendemain du Front Populaire.

L'insulte faite à Walter Benjamin

Émotion. Démissions à l'association Walter Benjamin sans frontières face aux déclarations plus qu'ambiguës de son président.

Walter Benjamin, philosophe, critique d'art et traducteur allemand, est mort tragiquement à Port-Bou en 1940. Antinazi, il avait dû prendre le chemin de l'exil. Pourchassé, désespéré, malade, il s'est suicidé dans la petite station balnéaire. Une association, *Walter Benjamin sans frontières*, présidée par Jean-Pierre Bonnel, s'était créée afin d'honorer et d'entretenir sa mémoire.

Voilà qu'aujourd'hui, les élections municipales perpignanaises ont des répercussions sur le devenir de cette association. La raison, un rapprochement pour le moins incongru entre le président Bonnel et André Bonet, ancien président du Centre Méditerranéen de Littérature qui a rallié Louis Aliot, candidat d'extrême droite à Perpignan. Les termes choisis par Jean-Pierre Bonnel ont suscité une violente émotion chez les membres de l'association. Sur son blog, il entendait « montrer que le rejet de l'étranger, du migrant, de l'éternel exilé - ce

que fut Walter Benjamin - n'est plus dans le programme du RN et dans la tête du candidat Aliot ».

Dans un communiqué, les membres de l'association se « désolidarisent totalement de cette déclaration qui voudrait faire croire, naïvement ou par calcul politique, à une « innocence » retrouvée du candidat du Rassemblement national et de ses colistiers, alors que, dans le même temps, il reçoit le soutien d'Éric Zemmour qui vient d'être condamné pour incitation à la haine raciale, et qu'André Bonet a l'audace de se revendiquer non seulement de Walter Benjamin, mais aussi d'Albert Camus dans un discours récent. » De même, « ils considèrent qu'en s'exprimant publiquement de la sorte, le président de l'association participe à la stratégie de reconquête du Rassemblement national et affirment qu'ils s'opposeront fermement à toute initiative et tout acte contraires aux principes et valeurs qui ont habité la vie et la pensée de Walter Benjamin. »

Ils ont donc en totalité démissionné de leur fonction dans l'association et annoncent la création d'une nouvelle structure associative « entièrement dédiée au prix européen de l'essai Walter Benjamin. Cette association sera mise en œuvre dans les jours qui viennent, afin de pouvoir travailler dès le printemps à la sélection du lauréat 2020, rendu public à l'automne 2020. »

Nous ne pouvons que saluer une telle décision qui s'oppose à la banalisation du RN, à sa dédramatisation. Comme nous ne pouvons que partager la consternation des démissionnaires devant l'insulte faite à Walter Benjamin. Sa stature et sa tragique destinée mettent d'autant plus en relief la petitesse de certaines manœuvres.

N.G.

Les membres démissionnaires : Marc Berdet, Madeleine Claus, Dominique Delpirou, Emmanuel Faye, Jean Lacoste, Maria Mailat, Nathalie Raoux, Anne Roche, Bruno Tackels

La force émancipatrice de l'universel

UPTC. L'historienne Sophie Wahnich, spécialiste de la Révolution française, directrice de recherche au CNRS, était l'invitée de l'Université populaire du Travailleur catalan le 28 février dernier.

C'est une conférence de haut niveau qui fut offerte au public nombreux et attentif venu ce soir-là satisfaire sa soif de connaissances. Il s'agissait de réfléchir sur l'histoire de la notion d'universel qui s'impose dans les consciences européennes à la fin du XVIII^{ème} siècle et qui connaît jusqu'à nos jours un développement dans le monde et une autorité controversée.

Une arme révolutionnaire

La notion d'universel telle qu'elle s'exprime dans la Déclaration des droits de l'homme est certes abstraite en ce qu'elle est fondée sur l'idée d'une nature humaine et le dogme de l'unité du genre humain. Mais c'est un usage pratique qu'en font les révolutionnaires de 1789 en l'utilisant comme une machine de guerre contre l'Ancien régime et sa conception racialisée de la société qui veut que ceux qui prient et ceux qui défendent soient d'une nature supérieure à ceux qui travaillent. Même au sein de l'assemblée constituante l'accord est loin d'être unanime. Grande est l'influence du philosophe irlandais Edmund Burke qui justifie l'inégalité entre les hommes, reprochant à la Révolution d'avoir imposé

un principe abstrait coupé de la réalité historique. A cette vision d'un ordre social figé Sieyès oppose une conception du droit qui s'enracine dans le sentiment empirique que l'on peut avoir de l'oppression dans son propre corps. Alors que celui qui opprime n'acquiert aucune légitimité, celui qui résiste à l'oppression produit du droit par ses actes mêmes. Il fallut attendre 1794 et les révoltes dans l'île de Saint-Domingue pour que l'esclavage soit aboli une première fois. Après la chute de Robespierre, la constitution remaniée en 1795 vide de sa substance celle de 1791 qui instaurait dans son article II le droit de « résistance à l'oppression ». Rétabli par Napoléon l'esclavage ne sera définitivement supprimé qu'en 1848.

D'une potentialité toujours actuelle

Cet universel révolutionnaire ne sera pas seulement combattu par la bourgeoisie et les tenants de l'ancien régime. Marx lui-même en privilégiant dans la Révolution française sa dimension bourgeoise aura tendance à négliger les potentialités émancipatrices que porte en elle la Déclaration des droits de l'homme, sous-estimant la dimension du sensible qui la sous-tend. Il est

vrai que l'universel servit d'alibi sous la III^{ème} République à toutes les dominations, notamment coloniales. Sa vertu humaniste et progressiste sera redécouverte après ce « moment de désastre absolu » que fut, aux dires de la conférencière, la Seconde guerre mondiale. C'est ainsi, par exemple, que Ho Chi Minh brandira les droits de l'homme comme une arme dans sa lutte anti-coloniale face au pays qui les proclama. Pour autant, la controverse se poursuit de nos jours, notamment dans le cadre des « postcolonial studies », sur la valeur de cet universel, en raison des dévoiements dont il fut l'objet. Sophie Wahnich considère que ce serait injuste de l'abandonner. Dans ce monde en proie à un désir de fragmentation et de clivages, l'universel, loin d'homogénéiser les rapports humains comme le fait la marchandisation, engendrant des identités closes, permet, au contraire, de penser la diversité des cultures, de les protéger même, sans refuser la place de l'étranger indispensable à toute société qui veut rester vivante.

Un riche débat suivit cette conférence, qui se prolongea autour du traditionnel buffet maison.

Jean Malik Lemaire

Réponses au quizz féministe paru dans le n°3824 du 6 mars

Question 1 : Simone de Beauvoir (1908-1986) a écrit dans son essai féministe *Le deuxième sexe* « On ne naît pas femme, on le devient ».

Question 2 : En France, les femmes ont voté pour la première fois en 1945, suite à l'amendement déposé par le député communiste Fernand Grenier.

Question 3 : La journée internationale de lutte pour les droits des femmes est le 8 mars.

Question 4 : Simone Veil (1927-2017), en faisant voter la loi qui porte son nom, a légalisé l'avortement en janvier 1975.

Question 5 : En France, à qualification égale, la différence moyenne entre les salaires des hommes et des femmes est de 25 %.

Question 6 : En 2019, le pourcentage de femmes à l'Assemblée nationale est de 38,8 %.

Question 7 : Une femme a pu ouvrir un compte en banque sans autorisation de son mari seulement à partir de 1965.

Question 8 : La fréquence moyenne des féminicides en France est de 1 femme tuée tous les 2 jours.

Question 9 : L'Académie française compte seulement 9 femmes parmi ses 733 membres.

Question 10 : Louise Michel (1830-1905) est une figure majeure de la Commune de Paris en 1871. Elle sera déportée durant 9 ans en Nouvelle-Calédonie.

- annonces légales - annonces légales - annonces légales -

NEM 66

SASU au capital de 1000 €

Siège social : 53 rue du Marechal Foch, 66000 Perpignan
840 138 929 RCS de Perpignan

L'AGE du 05/01/2020 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 05/01/2020, nommé en qualité de liquidateur

Mme PHAN Tuyet Phuong, demeurant 14 rue des Grolières, 69120 Vaulx-en-Velin, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Modification au RCS de Perpignan

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Henri DELPORT et Madame Nicole GAYTON épouse DELPORT.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de

Pour avis

Le notaire.

BULLE BLEUE

SAS au capital de 1.000 euros

Siège social : 2 Promenade de la Côte Vermeille

66140 CANET-EN-ROUSSILON

878 871 219 RCS PERPIGNAN

AVIS DE PUBLICITE

L'associée unique, en date du 09/03/2020, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme - Ancienne mention : Société à responsabilité limitée ;

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Siège - Ancienne mention : 2 Avenue de la Côte Vermeille ;

Nouvelle mention : 2 Promenade de la Côte Vermeille

Administration - Gérant : M. Patrick MOLHANT (Ancienne mention) ; Président : Société « PATRICK MOLHANT », sise à EPAGNY METZ-TESSY (74370) impasse de la Ravoire, et immatriculée sous le numéro : 480 454 727 RCS d'ANNECY

(Nouvelle mention)

Mentions complémentaires

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées dès l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions de l'associée unique s'effectuent librement, toute autre cession ou transmission est soumise à l'agrément donné par décision collective extraordinaire des associés.

Mention sera faite au RCS de PERPIGNAN. Pour avis.

Par acte SSP du 12/03/2020, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : La Kabane à images Objet social : production audiovisuelle Siège social : 15 avenue de la prades, le local,

66000 Perpignan. Capital : 200 € Durée : 99 ans Président : M. SALLE Gregoire, demeurant 64 rue Jean Baptiste Lulli, 66000 Perpignan Directeur Général : M. Talles Florian, demeurant 33 Bd John Fitzgerald Kennedy Résidence le miami B, apt 32, 66100 Perpignan Immatriculation au RCS de Perpignan

Par acte SSP du 11/02/2020, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : société DCN Objet social : restaurant Siège social : Résidence la Pointe Vermeille, 66420 Le Barcarès. Capital : 3000 € Durée : 99 ans Gérance : Mme GUILHEM DELPHINE, demeurant 5 impasse des tamarins, 66420 Le Barcarès Immatriculation au RCS de Perpignan

IDEE RENOV 66 EURL au capital de 5000€ Siège social: 9 Rue Gustave Eiffel 66250 Saint-laurent-de-lasalanque 837690387 RCS PERPIGNAN. Par décision en date du 29/02/2020 l'associé unique a décidé : d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur pour sa gestion, de le décharger de son mandat et de constater la clôture de liquidation. Dépôt RCS PERPIGNAN.

Rectificatif à l'annonce publiée dans LE TRAVAILLEUR CATALAN du 28/02/2020 concernant la société SARL ALTERBIO FRANCE. Il fallait lire : Le 06/12/2019, les associés de la société SARL ALTERBIO FRANCE

MAD'MOISELLE M SASU au capital de 100€ Siège social: 22 Rue Des Thermes 66110 Amelie-les-bains-palalda 833892714 RCS PERPIGNAN. Par décision en date du 04/03/2020 l'associé unique a décidé : de transférer le siège au 9 Rue Des Thermes 66110 Amelie Les Bains à compter du 04/03/2020. Dépôt RCS PERPIGNAN.

Acte SSP du 10/03/2020, constitution SCI dénommée JJML. Capital: 100€. Siège: 6 Place Gambetta 66200 ELNE. Objet: Achat, vente et location de biens immobiliers. Gérance: M. JEAN MICHEL LEFEVRE, 6 PLACE GAMBETTA 66200 ELNE. Cession de parts: Soumis à agrément. Durée: 99 ans. RCS PERPIGNAN

STECAR SAS au capital de 8000€ Siège social: 102 Av De La Salanque 66000 Perpignan 814839106 RCS PERPIGNAN. L'AGE du 12/03/2020 a décidé de transférer le siège au 07 Rue De Zurich 66000 Perpignan à compter du 13/03/2020 et d'étendre l'objet social à : Mécanique/carrosserie/vente véhicules neufs et occasions. Dépôt RCS PERPIGNAN.

Nickytof SCI au capital de 100 euros Siège social : 3 rue Ronsard 66160 Le Boulou 531 243 947 RCS Perpignan L'AGE du 30/01/2019 a mis fin aux fonctions de co-gérant de M. Bauer Christophe à compter du 03/05/2019. Dépôt au RCS de Perpignan

ETUDE DE MAÎTRES PHILIPPE SARDA, JÉRÔME SPITERI, AUDE XABÉ- POIRIER, JÉRÔME DE ZERBI, NOTAIRES ASSOCIÉS À PERPIGNAN (PYRÉNÉES-ORIENTALES), 51 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jérôme de ZERBI, Notaire Soussigné membre de la Société Civile Professionnelle « Philippe SARDA, Jérôme SPITERI, Aude XABÉ- POIRIER et Jérôme de ZERBI », titulaire d'un Office Notarial à la Résidence « GALAXIE », 51 Avenue du Général de Gaulle – 66000 PERPIGNAN, le 10 mars 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI OCCIVALS.

Le siège social est fixé à : PERPIGNAN (66000), 36 rue Philibert Delorme.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000.00 EUR).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Profusion et paradoxe...

Mais où il s'embarque encore avec ces mots à la noix ? Le coronomachin l'aurait-il atteint ? Au T.C. on ne les a pas mis à l'arrêt et confinés au 44, route de Prades ? Ça leur aurait fait des vacances et à nous aussi. Parce que nous alerter semaine après semaine des turpitudes-malheurs-injustices du monde, ça doit leur taper sur le ciboulot.

Notre lectorat peut être sans pitié, même s'il partage beaucoup de nos valeurs, comme il partage ce qui fait notre destin, cette semaine, marqué par la profusion et le paradoxe.

Une zizanie de tous les diables

La profusion, c'est celle d'une actualité complètement folle où un virus inconnu vient semer une zizanie de tous les diables : il se répand sans respecter les frontières, les classes sociales, les continents et provoque une épidémie qui remet en cause les certitudes les mieux ancrées, les comportements que l'on croyait

Epidémie : apprenons à détecter le danger !



intangibles, les perspectives les plus sûres. On est en pleine période électorale, pour choisir les équipes municipales qui vont diriger les communes : la bataille politique fait rage, les prétendants s'entredéchirent, font valser les étiquettes, les cachent, jouent les cadors, se croient le centre du monde. Et puis patatrac, à cause de la petite bête, de la fermeture des commerces, des cafés, des cinémas, de l'interdiction des compétitions sportives et de la trouille légitime qui s'ensuit, bien des électeurs restent à la maison, fragilisant l'exercice démocratique que le pouvoir macronien en place ne semble pas mécontent de voir passer au second plan, compte tenu de la déculottée prévisible annoncée.

Le jamais vu

Ce dimanche soir, j'avais l'impression d'une soirée électorale hors sol, dans un pays fantomatique, avec des commentateurs à l'électro-encéphalogramme plat. Du jamais vu ! Mais avec quand même des résultats, des élus, des gagnants et des perdants. Des rapports de force politiques qui au fond ne bougent pas beaucoup. Et avec une incompréhension générale : pourquoi, alors qu'on sait que l'épidémie se nourrit de la multiplication des contacts, avoir maintenu ce premier tour, d'autant plus qu'on n'est pas en mesure de dire ce que l'on prévoit pour le deuxième tour. Et l'on peut être amené à tout recommencer.

Une fois de plus Macron nous a plantés !

Mais peut-être que dans quelques jours, il reconnaîtra son erreur, comme pour les services publics auxquels il a rogné les crédits, comme pour les fonctionnaires sur lesquels il a dit pis que pendre, comme pour les déficits publics qu'il fallait impérativement réduire,

comme pour les grèves qu'il fallait arrêter. Les services hospitaliers sont l'objet de tous les éloges, les fonctionnaires sont parés de tous les dévouements, les déficits publics, on s'en tape, « quoiqu'il en coûte », et quant aux grèves, c'est toute la France ou presque qu'on met en grève... payée. Quant à la critique des méthodes fortes du régime chinois (dictatorial puisque communiste), on fait pareil. La petite bête nous rendrait-elle moins couillons ?

De la profusion au confinement et au paradoxe

Toutes les semaines ne sont pas aussi agitées, heureusement, et il est certain que nous vivons quelque chose de difficile, où chaque jour apporte sa « nouveauté » pas nécessairement réjouissante. Ainsi alors que j'écris ces lignes, ce lundi, les infos en continu qui nous empêchent souvent de penser, bruissent de rumeurs persistantes de confinement généralisé. La profusion en tous sens avec l'inquiétude qui va avec.

Et avec le paradoxe qui l'accompagne. Plus les temps s'agitent, plus les infos prolifèrent, plus les craintes montent, plus nous sommes confrontés au repliement sur soi, à l'enfermement, peut-être à l'oisiveté, sans doute à l'observation du monde depuis les fenêtres de notre maison protectrice, et au face à face solitaire avec les écrans de la télé, ou de l'ordi qui par-delà les discours, les images, les paroles lénifiantes ou les propos catastrophiques, nous apprennent, nous réapprennent, sans le vouloir sans doute, que notre destin commun mérite que l'on s'en occupe davantage ensemble. La profusion et le paradoxe nous conduiraient ainsi à la solidarité.

Jean-Marie Philibert

Appel à partenariats

C'est la seule fois où ils racontent leurs faits de résistance devant une caméra !

L'association *Les Amis du Travailleur Catalan*, a été destinataire à titre gracieux, de vidéos d'une incontestable valeur historique pour notre département. Celles-ci, filmées par un professionnel de la télévision, dévoilent des entretiens inédits avec :

- Odette Sabaté, résistante, déportée.
 - Le poète Jordi Pere Cerda, résistant et passeur.
 - Marcel Boher et Emile Sabatier, maquisards sur les flancs du Canigou (notamment mine de la Pinouse).
- Ils témoignent humblement de leurs actes de résistance dans les Pyrénées-Orientales.

L'association Les Amis du T.C cherche partenaires

L'objectif des amis du T.C est de restituer ces pages d'histoire au public en réalisant trois courts-métrages accessibles à tout le monde. C'est un travail de professionnel. L'association qui a besoin d'une aide financière, a ouvert une cagnotte associative. Il suffit de se connecter sur Internet à <https://www.leetchi.com/c/realisation-de-3-films-sur-la-resistance-dans-les-p-o>



ou bien de transmettre un don à :

Association Les Amis du T.C 44 avenue de Prades à Perpignan. Chacun participe du montant qu'il souhaite. Envie de nous aider à récolter plus de dons ? Partagez cette cagnotte ! Merci par avance ! Tous dons sera gratifié d'une invitation gratuite à la soirée de présentation des films.

R.C

L'actu vue par

DELGE

Le grand vainqueur des Municipales : ...

